



Mise au concours

Suite au départ de la titulaire, le Conseil communal du Cerneux-Péquignot met au concours un poste de

CONCIERGE À 25% sans distinction de genre

Activités :

Les tâches qui lui seront dévolues sont celles qui doivent être accomplies pour le bon fonctionnement de la conciergerie de l'ensemble des bâtiments et infrastructures de la commune.

Exigences :

- bénéficier d'une santé permettant d'exécuter les travaux que ce poste nécessite ;
- disposer des connaissances nécessaires afin de pouvoir entreprendre certains petits travaux d'entretien et de réparation ;
- sens des responsabilités, discrétion et aptitude à travailler de façon indépendante et parfois avec des horaires irréguliers ;
- si possible, bénéficier d'une expérience dans le domaine concerné ;
- être au bénéfice d'un permis de conduire.

Entrée en fonction : Le 1^{er} août 2025 ou date à convenir.

Le poste peut être attribué à une personne pratiquant une activité indépendante.

Les offres de service accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats doivent être adressées à : Conseil communal, 2414 Le Cerneux-Péquignot, jusqu'au vendredi 20 juin 2025, avec la mention " Postulation".

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale.

Le Conseil communal